Gujan-Mestras (33) : un motard de la gendarmerie grièvement blessé lors d'un refus d'obtempérer… 120 jours d'ITT. Le suspect, qui s'est réfugié dans un camp de gens du voyage, est déjà connu pour des délits routiers (MàJ)

16/07/2025 à 0h53



16/07/2025

Dimanche, vers 18 heures, des gendarmes du peloton motorisé de Mios effectuaient des contrôles routiers à Gujan-Mestras quand ils ont voulu arrêter un véhicule flashé à 160 km/h. Mais le conducteur a refusé de stopper et a « effectué un demi-tour puis une embardée dans la direction d'un des motards qui a chuté lourdement au sol », précise le parquet de Bordeaux. (…)

Sud Ouest

(…) L'homme, âgé de 31 ans et domicilié dans cette commune de

Gujan-Mestras, est “défavorablement connu notamment pour des délits routiers” et a “nié toute implication dans les faits lors de ses auditions en garde à vue”, selon le parquet de Bordeaux. Cela n’a pas empêché les enquêteurs d'”ouvrir une information judiciaire ce jour des chefs de tentative de meurtre sur personne dépositaire de l’autorité publique”, en raison des “éléments recueillis”.

Après les faits ce dimanche, le suspect s’était réfugié dans un terrain occupé par des gens du voyage sur la commune de Teich, toujours en Gironde. C’est là que les forces de l’ordre ont retrouvé son véhicule.

La victime, violemment percutée, souffre d’une fracture ouverte de la jambe. Le parquet de Bordeaux précise que le gendarme “présente une incapacité de travail de 120 jours”, mais son pronostic vital n’a pas été engagé.

BFMTV

14/07/2025

Un motard de la gendarmerie a été grièvement blessé après avoir été violemment percuté par un véhicule dont le conducteur a refusé d’obtempérer.

«L’auteur des faits a pris la fuite et s’est réfugié dans un terrain occupé par des gens du voyage», a indiqué le préfet de la Gironde, Étienne Guyot, dans un communiqué.

le figaro